

Togocom: Cina Lawson va-t-elle s'expliquer au Parlement ?



Cina Lawson pourrait retourner incessamment à l'hémicycle pour répondre aux questions des députés. La 6^e législature a préparé une note d'interpellation qui devrait être envoyée à la ministre des Poste et de l'Economie numérique. Mme Lawson s'expliquera essentiellement sur le processus qui a conduit à la privatisation du Groupe Togocom.

C'est Gerry Taama qui a donné l'information au micro de Pyramide FM Le président du groupe parlementaire NET-PDP a révélé que les députés ont aussi envie de savoir sur ce qui justifie la privatisation du Groupe Togocom.

« Aujourd'hui tout ce qu'on peut faire c'est d'interpeller le ministre des Postes et de l'économie numérique pour nous expliquer comment et pourquoi, Togocom a été vendu. Et nous avons préparé cela... », a-t-il dit.

{loadmoduleid 210}

M. Taama précise que la loi relative à la privatisation du Groupe Togocom a été votée par la législature précédente notamment en novembre 2018

« Cette loi a été votée quand nous n'étions pas encore députés. Nous sommes venus la trouver ; maintenant nous

allons jouer notre rôle parlementaire en cherchant à comprendre pourquoi cette privatisation » a ajouté le président national du Nouvel Engagement Togolais (NET).

En effet, actée depuis le 16 novembre 2018 par le vote de l'Assemblée Nationale en faveur de l'ouverture du capital du Groupe Togocom (Togotelécom, Togocel), la privatisation de ce Groupe s'est concrétisée le 6 novembre dernier avec l'annonce du rachat de 51% de son capital par le Consortium Agou Holding, composé du conglomérat malgache AXIAN GROUP et du Capital-investisseur Emerging Capital Partner (ECP).

Selon le Gouvernement, l'ouverture du capital de ce Groupe devra lui permettre de se doter de moyens nécessaires à la réalisation de ses ambitions.

Notons que Cina Lawson s'est déjà soumise une première fois à l'interrogatoire des députés au sujet de la mauvaise qualité de la connexion internet au Togo. C'était précisément en juin 2017.

{loadmoduleid 212}